

REGLEMENT PARTICULIER  
ENDURO NATIONAL DE LICQ-ATHEREY

\* **DATE** : 29 Avril 2012

\* **LIEU DE L'EPREUVE** : Départ et arrivée sur la place d'Athérey

\* **ITINERAIRES** : Un parcours fléché d'environ 80 Kms à travers les communes de Licq-Athérey -Haux - Larrau - Lacarry Arhan - Lichans Sunart - Etchebar à parcourir 3 tours pour les Ligue 1, 2 tours pour les Ligue 2 et ligue 3, 1 tour Ligue 4 féminines. et 50cc

\* **CATEGORIES** : L'épreuve sert de support au Championnat de Ligue d'Aquitaine. Midi Pyrénées.

- Ligue 1 : licence NCA, plaques jaunes numéros noirs
- Ligue 2 : licence NCA, plaques vertes numéros blancs
- Ligue 3 : Ligue 4 licence NCB, plaques noires numéros blancs

Licence journée plaques noires numéros blancs

- Les licenciés ligue 3 et à la journée (plaques noires) seront classés ensemble, seul les licenciés à l'année marquent des points au Championnat de Ligue.
- Ligue 4 : départ entre ligue2 et ligue3 les féminines et les 50cc titulaires d'une licence à l'année ou une épreuve

\* **MOTOCYCLES** : Pneu FIM obligatoire pour toutes les catégories.

• **CLASSES ADMISES :**

• **Ligue1 et Ligue2**

E1 : de 100cc à 125cc 2 temps et de 175cc à 250cc 4 temps

E2 : de 175cc à 250cc 2 temps et de 250cc à 450cc 4 temps

E3 : de 290cc à 500cc 2 temps et de 475cc à 650cc 4 temps

Junior (- de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Vétéran (37 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Super vétéran (45 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012) pour ligue2

• **Ligue3**

**Open toutes cylindrées confondues (E1-E2-E3)**

Junior (- de 23 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Vétéran (37 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

Super vétéran (45 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012) pour ligue2

• **Ligue4**

Féminine et 50cc (-de 19 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2012)

**EXCLUSIONS** : Le non respect du règlement FFM et de l'inobservation du Code de Route (les chemins ne sont en aucun cas prioritaires), la circulation en sens inverse sur le circuit, le non respect du signal STOP aux intersections (arrêt un pied à terre) entraîneront l'exclusion immédiate du concurrent.

\* **ENGAGEMENTS** : Prix de l'engagement 45 Euros. Ils seront ouverts à partir de la parution du présent règlement et seront clos le 29 Avril 2012 à 9 heures  
Les droits seront augmentés de 25% (10 Euros) pour les retardataires s'engageant le jour de l'épreuve.  
Les pilotes licenciés à la journée doivent obligatoirement imprimer leur licence sur le site de la Ligue d'Aquitaine moto et l'amener le jour de l'épreuve ainsi qu'un certificat médical de moins de 6 mois.

Licence à la journée 56 Euros + droit d'engagement.

D'autre part, le Moto Club Navarrais utilisera pour le chronométrage des transpondeurs. Une caution financière de 200 Euros vous sera demandée par la société qui effectue les classements.

*Joindre une enveloppe timbrée pour toute correspondance*

\* **HORAIRES** Ouverture contrôle administratif et technique le samedi à partir de 15 H

Le dimanche matin à partir de 7h

Contrôle technique de 7h00 à 10h

Premier départ à 9h30

\* **VERIFICATIONS** : Les contrôles préliminaires se dérouleront à l'entrée du parc fermé. Se présenter muni de la carte grise, du permis de conduire, de l'attestation d'assurance et de la licence. Les concurrents participants à l'épreuve avec une moto ne leur appartenant pas devront présenter une autorisation signée du propriétaire. Les machines devront être en tout point conforme au Code de la route (homologuées et immatriculées). Voir article 7 du règlement enduro.

Un contrôle sonométrique sera effectué

\* **CLASSEMENT** : Les Classements seront établis par cylindrée dans chaque catégorie en faisant l'addition des temps concédés au cours des spéciales et des pénalités éventuelles. Les résultats seront proclamés sur place.

\* **RECLAMATIONS** : Se reporter à l'article 23 du Règlement de Championnat de Ligue.

\* **ASSURANCE** : Le MOTO CLUB NAVARRAIS a souscrit une assurance conforme aux prescriptions de l'Arrêté Ministériel du 17 Février 1961.

Compagnie : Assurance Moto Verte

Service des risques spéciaux

33735 BORDEAUX CEDEX 9

\* **CONTOLES HORAIRES** : L'assistance et le ravitaillement seront autorisés aux deux CH prévus entre les drapeaux blancs et jaunes. Tapis environnemental obligatoire.

Les moyennes retenues pour le calcul des temps imposés ne pourront excéder 50Km/h.

**Plus de ravitaillement après le CH.**

\* **OFFICIELS** :

- <b>Directeur de Course</b> :	MENTAVERY Robert	ODC 2 <sup>ème</sup> degré
- <b>Commissaires Sportifs</b> :	ETCHEVERRY Christian	OCS 1 <sup>er</sup> degré
	ETCHEVERRY Louise	OCS 2 <sup>ème</sup> degré
	IPUY Jean -Pierre	ODC 2 <sup>ème</sup> degré

VISA CLUB

VISA LIGUE

VISA F.F.M

MOTO CLUB NAVARRAIS

Cross - Enduro

Rue Jeanne d'Albret

64190 NAVARRENX